

Citation : **Emig C. C. 2018. Altitona - Hohenburc (Hohenbourg) - Mont Sainte-Odile : origine de ce haut lieu alsacien. Nouveaux eCris scientifiques, NeCs\_04-2018, p. 1-10.**

[http://paleopolis.rediris.es/NeCs/NeCs\\_04-2018/](http://paleopolis.rediris.es/NeCs/NeCs_04-2018/)

© sous licence Creative Commons [CC BY-NC-ND 3.0]

---

## **Altitona - Hohenburc (Hohenbourg) - Mont Sainte-Odile : origine de ce haut lieu alsacien**

Christian C. Emig

Brachnet, 20 rue Chaix, F-13007 Marseille

Email : brachnet@aliceadsl.fr

### **Résumé**

Les fouilles et datations de ces dernières décennies ont conduit à une nouvelle explication de l'histoire de la montagne nommée *Altitona* ou *Altodunum* par les Celtes et les Romains, puis *Hohenburc* par les Francs (Hohenbourg) et ultérieurement le Mont Sainte-Odile. Dès l'âge du Bronze final, ce lieu était occupé par les celtes. Puis, à l'époque romaine, le mont fut peu fréquenté : un lieu d'observation, peut-être une place fortifiée, avec deux voies y aboutissant. A l'époque des Francs Mérovingiens au VII<sup>e</sup> siècle, la montagne devint la propriété du duc d'Alsace Adalric I<sup>er</sup> (635-690) : il construisit son château sur le promontoire rocheux, nommé Hohenburc (Hohenbourg en français). Puis il y adjoint un couvent pour sa fille Odile (canonisée par Léon IX sous Sainte Odile et nommée par Pie XII sainte patronne de l'Alsace). Le lieu prendra plus tard le nom de Mont Sainte-Odile .

Le dit « Mur païen » du Mont Sainte-Odile était considéré comme ayant été édifié dans la Protohistoire ou dans l'Antiquité, ce qui peut expliquer sa dénomination de « Mur païen ». Or, les dernières datations indiquent que ce mur aurait été construit à l'époque mérovingienne, dans le dernier tiers du VII<sup>e</sup> siècle (entre 675 et 681), ce qui le rend contemporain du château et du couvent de Hohenbourg et ainsi un ensemble construit par le duc d'Alsace Adalric I<sup>er</sup>. Aussi, on peut donc proposer que la traduction de *gentillis muri* dans la bulle du pape Léon IX en 1050 devrait être non mur païen mais murs appartenant au couvent. De ces édifices, il ne subsiste plus que ce mur qui pourrait s'appeler de Hohenbourg.

### **Introduction**

Les fouilles et datations de ces dernières décennies (voir Zumstein, 1997 ; Steuer, 2012 ; Châtelet & Baudoux, 2016) ont conduit à une nouvelle explication de l'histoire de la montagne nommée *Altitona* ou *Altodunum* par les Celtes et les Romains, puis *Hohenburc*<sup>1</sup> par les Francs (en français Hohenbourg<sup>2</sup>) et qui prendra ultérieurement le nom de Mont Sainte-Odile qui culmine à 764 m.

Dès l'âge du Bronze final (1200–1000 av. J.-C.), au niveau de l'emplacement du couvent actuel (Fig. 1), ce lieu était occupé par les Celtes (Ruhlmann, 1933 ; Châtelet & Baudoux, 2016). Puis, à l'époque romaine, le mont fut peu fréquenté : il servait principalement de lieu d'observation, peut-être une place fortifiée. Deux voies romaines y montaient et s'y rejoignaient (Fig. 1) : l'une depuis Ottrott encore visible à quelques endroits (Fig. 1b) et l'autre depuis Barr a disparu, car recouverte par une route. Leurs pavés se

---

<sup>1</sup> Les Francs utilisaient le moyen haut-allemand (Mittelhochdeutsch), avec la définition de **burc** *stf.* auch borg - 1 'befestigter Ort ; Burg, (befestigte) Stadt' (voir Mittelhochdeutsches Wörterbuch, 2017) : lieu fortifié ; **hohen** signifiant haut, haute, perché, perchée. En vieux haut-allemand (Althochdeutsch, auquel appartient l'alsacien) le mot est puruc ou **purc**, qui donnera en anglo-saxon borough. En celtique selon Bullet (1753), **Hohenburg** signifie château au sommet d'une montagne, à savoir *Oh*=montagne, *Hen* =sommets, *burg* ou *purg*=château ou habitation; néanmoins, les celtes utilisaient **Altitona** ou **Altodunum** pour ce lieu, signifiant: *alt* = haut et *dun* = montagne, colline. Ceci confirme combien le mélange des langues et l'histoire linguistique d'une région doit être pris en compte.

<sup>2</sup> Souvent confondu avec ce château et son abbaye de Hohenbourg du Mont Sainte-Odile, un autre château de Hohenbourg, construit au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, se situe près de Wingen (F-67510) au nord de Lembach, à quelques centaines de mètres de la frontière franco-allemande.

sont détériorés avec le temps et aussi par leur récupération pour la construction des maisons paysannes environnantes. Il en reste quelques dessins du XVIII<sup>e</sup> siècle (Fig. 2).



Fig. 1a. - Localisation des principaux lieux cités (voir aussi Emig, 2018).



Fig. 1b. - L'actuel Mont Sainte-Odile (fond de carte d'après © IGN et le mur païen selon © Châtelet & Baudoux, 2016).



Fig 2. Gravure de Paul Sellier de la voie romaine venant d'Ottrott vers le Mont Sainte-Odile au XVIII<sup>e</sup> siècle, publiée en 1889 (voir aussi Fig. 1b).

## Château et couvent de Hohenbourg

C'est avec l'arrivée des Francs Mérovingiens au VII<sup>e</sup> siècle, la montagne devint la propriété du duc d'Alsace Adalric I<sup>er</sup> (635-690 : Tableau 1) : il construisit son château sur le promontoire rocheux, dont le nom fut remplacé par **Hohenburc**<sup>2</sup>, comme le mentionne Grandidier (1787, vol. 1 p. 9), d'après le *Chronicon Ebersheimense* (Ebermünster) : "*fureta nuncupatum : nunc veto cadem ethimologia Hohenburc nominatur*". Ensuite, il y accola un couvent pour sa fille Odile (ou Ottilia) qui en fut la première abbesse et sera canonisée au XI<sup>e</sup> siècle (probablement en 1049) par le pape Léon IX<sup>3</sup>, puis nommée la sainte patronne de l'Alsace par le pape Pie XII en 1946, pour les catholiques. Odile a fait construire un second établissement l'abbaye Sainte-Marie de Niedermünster, c'est-à-dire le « monastère d'en bas » (Fig. 1). Vers 708, dans le testament de l'abbesse Odile le lieu est nommé "*Abbatissa in Hohenburc*" avec mention des deux abbayes haute et basse (Fig. 3, 4). Il ne subsiste aujourd'hui de ces trois édifices que des restes de cette dernière abbaye (Biller & Metz, 1991 ; Hammer, 2003 ; Lorenz & Scherer, 1871).

### DE L'HISTOIRE D'ALSACE.

XV

## Tit. 15 & 16.

Circà annum 708.

**T**ESTAMENTUM verum S. Odiliae Abbatissae superioris & inferioris Monasterii in Hohenburg conscriptum circà an. DCCVIII.

Confulatur memoratus codex Diplomaticus Ecclesiae Argentinae, num. 25. pag. XLII. in quo etiam num. 26. pag. XLV. extat aliud dictae Odiliae, quod fuit datum v. Kal. Januarii, An. Incarnationis Dominicae DCCVIII., Testamentum adulterinum. De utroque testamento differuimus in suprà memoratà tomì primi dissertatione quartà pag. 50. Et seq. & in ipso libro quarto pag. 349.

### DE L'HISTOIRE D'ALSACE.

LV

## Tit. 115.

Finis seculi octavi.

**V**ITA S. Odiliae Virginis & Abbatissae Hohenburgensis scripta ab auctore coevo sub finem octavi Seculi.

Fragmenta, quae extant, edidimus in Codice nostro Diplomatico Ecclesiae Argentinae, tom. 1. num. 27. pag. XLVII.



Fig. 3. Mention de l'abbaye de Hohenburg (nom en allemand) dans des documents officiels, d'après Gandidier, 1787, en fac-similé - voir aussi Tableau 2 et Appendice.

<sup>3</sup> Saint Léon IX (1002-1054), né Bruno d'Eguisheim-Dagsburg (en français Eguisheim-Dabo), né à Eguisheim (Haut-Rhin) le 21 juin 1002 et mort à Rome le 19 avril 1054. Les Comtes d'Eguisheim, seigneurs d'Hohenbourg et d'Ehnheim, sont les avoués, protecteurs de ces couvents ; ils sont apparentés aux Etichonides, et probablement des descendants.

Tableau 1. - Adalric I<sup>er</sup> et sa famille, fondateur de la dynastie des Etichonides ; des années peuvent avoir été calculées ou sont approximatives (d'après Wilsdorf, 1967, Emig, 2018).

- **Adalric I<sup>er</sup> [a]** (°635 au plateau de Langres - †20 février 690 au chateau de Hohenbourg<sup>2</sup>), duc des Alamans, puis duc d'Alsace ; vers 655 x Berswinda (645-690) qui est la fille de Sigebert III (630-656), roi d'Austrasie.
  - Odilia (°662 à Obernai - vers 720 à Hohenbourg<sup>2</sup>), première abbesse de Hohenburg (aujourd'hui le Mont Sainte-Odile), canonisée sous Sainte Odile.
  - Adalbert (°665 à Obernai - †722 à Königshoffen, aujourd'hui un quartier de Strasbourg), duc d'Alsace ; x Gerlinda de Pfalzel (685-714) ; xx Bathildis.
  - Eticho II (670- †après 723), comte de Nordgau ; x Ganna (705-720).
  - Hugo I (672- >747), comte ; x Hermentruda ; tué par son père et son frère Bathicon.
  - Roswinde (°674), canonisée ; chanoinesse, vit avec sa sœur à l'abbaye de Hohenbourg.
  - Bathichon (675-725), comte.
  - Bereswinda ; x Aribert ( 700) (famille des Obotrites).

[a] aussi nommé Eticho, Aticus, Attich, Etih, Chadalricus... - il serait le fils d'Adalric (600-643), duc d'Attoarensis (Plateau de Langres - voir Wilsdorf, 1967 ; Emig, 2018) et de Hultrude de Bourgondie (°615) ; selon d'autres sources il descendrait des rois mérovingiens par son père Leudesius (ou Leuthari II), arrière-petit-fils de Clothaire I<sup>er</sup>. Il fonde l'abbaye d'Ebersmünster (ou Ebersheim) sur ses terres dans la moitié du VII<sup>e</sup> siècle. Il est le fondateur de la dynastie des Etichonides.

Un siècle plus tard, ce lieu sera la résidence d'un comte étichonide. Seuls deux sarcophages dits de Sainte Odile et du duc Adalric I<sup>er</sup>, datés stylistiquement entre la fin de l'époque mérovingienne et la période carolingienne, sont conservés dans les chapelles de Saint-Jean et de la Croix, s'élevant aux côtés des bâtiments conventuels actuels (Fig. 5).



Fig. 4. Dessin de Johann Peter Müller (1603) de la Bloss et du Mont Sainte-Odile à comparer avec la Fig. 1b.



Fig. 5. Le couvent actuel du mont de Sainte Odile sur l'éperon rocheux dominant la plaine d'Alsace.

## Mur païen<sup>4</sup>

Le « Mur païen » du Mont Sainte-Odile (Fig. 1, 4, 6, 7) est une enceinte, désignée depuis le XI<sup>e</sup> siècle de païenne, monumentale encore conservée par endroits jusqu'à 3 m de hauteur et de 10 kilomètres de long qu'à son mode de construction en gros blocs de grès équarris, maintenus par un système de tenons en bois à double queue d'aronde (Steuer, 2012 ; Châtelet & Baudoux, 2016 ; Tegel & Muigg, 2016). Ces bois se sont avérés tous avoir été abattus et utilisés entre les années 675 et 681 apr. J.-C. ; les datations indiquent donc que le « Mur païen » avait été construit à l'époque mérovingienne, dans le dernier tiers du VII<sup>e</sup> siècle, ou qu'il avait tout au moins subi une importante phase de réfection à cette période. Or, les hypothèses émises depuis le XIX<sup>e</sup> siècle avaient situé l'édification de l'enceinte à la Protohistoire ou encore dans l'Antiquité - elles peuvent expliquer sa dénomination de mur païen et la traduction ambiguë du mot latin *gentilis* de la bulle papale (Tableau 2).



Fig. 6. Le « Mur païen », dont la construction est attribuée au duc Adalric Ier (635-690).



Fig. 7. Porte dans le « Mur païen », à l'arrivée d'une voie romaine - © Bernard Normand, CRDP-Strasbourg.

Selon l'hypothèse la plus recevable, c'est le duc en charge en Alsace dans la deuxième moitié du VII<sup>e</sup> siècle, qui est à l'origine de l'édification du Mur païen. Car, avec le resserrement de la datation dendrochronologique aux années 675–681, seul le duc, Adalric Ier, fondateur du château et du couvent de Hohenbourg (Mont Sainte-Odile) (Tableau 1) et exerçant ses fonctions en 675, peut être pris en considération dans cette construction.

L'ouvrage du Hohenbourg est avant tout une construction de prestige, sa fonction défensive étant de fait limitée. En effet, la fin du VII<sup>e</sup> siècle est marquée par le renforcement du pouvoir des Étichonides, favorisé par l'affaiblissement général de la royauté à cette époque. La construction du Mur païen et la fondation du couvent au Hohenbourg pourraient donc s'inscrire dans une politique plus large poursuivie par la puissante famille aristocratique des Etichonides, permettant d'asseoir son autorité en Alsace, tant dans la moitié nord ou Nordgau que dans le Sud ou Sundgau, où diverses autres fondations religieuses peuvent lui être attribuées, notamment les abbayes d'Ebersmünster (Ebersheim), de Murbach.

Dans un extrait (ci-dessous et en appendice pour la version complète) de la Bulle du 17 décembre 1050 de Léon IX<sup>3</sup> concernant les biens propres du couvent de Hohenburg (mais s'il s'agit d'un original ?) évoque

---

<sup>4</sup> Dans sa bulle du 17 décembre 1050 (voir extrait en Tableau 2 et *in extenso* dans l'Appendice), le pape Léon IX utilise le terme de *gentilis muri* qui a ultérieurement été traduit en hochdeutsch (haut allemand) par Heÿden-maur (ou Heiden-maur). Or, selon le dictionnaire Gaffiot (1934), il convient de remarquer que la traduction du mot latin *gentilis* a plusieurs autres significations, dont la première est "qui appartient à une famille, propre à une famille, qui porte le même nom", et la sixième est "les barbares, les païens". Or, dans le contexte de cette bulle, il apparaît plus juste de traduire par "lui appartenant (à l'abbaye)" ou "en faisant partie". En outre, cette nouvelle traduction est conforme avec l'époque de la construction de ce mur autour du château et du couvent de Hohenbourg, avec lesquels il est intimement lié dans le temps et l'espace et à Adalric I<sup>er</sup>, duc d'Alsace.

ce mur<sup>4</sup>. En se basant sur les résultats des datations (Châtelet & Baudoux, 2016 ; Tegel & Muigg, 2016), ce mur daterait de la fin du VII<sup>e</sup> siècle, donc contemporain de la construction du château et du couvent de Hohenbourg, comme mentionné ci-dessus.

Dans un extrait (Tableau 2 ; et en appendice la version complète) de la Bulle du 17 décembre 1050 de Léon IX<sup>3</sup> concernant les biens propres du couvent de Hohenburg (mais s'il s'agit d'un original ?) évoque ce mur<sup>4</sup>. En se basant sur les résultats des datations, publiés par Châtelet & Baudoux (2016), ce mur daterait de la fin du VII<sup>e</sup> siècle, donc contemporain de la construction du château et du couvent de Hohenbourg, comme mentionné ci-dessus. Aussi le terme correct devrait être le **mur de Hohenbourg**.

Tableau 2. – Extrait de la Bulle du 17 décembre 1050 de Léon IX (d'après Grandidier, 1787 – en fac-similé) avec sa traduction en français, au sujet du mur ; en appendice : la version complète de cette bulle en fac-similé.

<p>(...) <i>Omnem namque aream montis, que tempore beate Odilie sicut antiqua relatione accepimus, a solis spiritalibus possidebatur, ita subijcere prefate Abbatisse decrevimus, scilicet ut omnem ipsum montem infra septa <b>gentilis muri</b> nullus hominum colere, aut possidere sine permissione Abbatisse audeat nullusque aliqua inquietudine pacem perpetuo locis in illis a nobis indictam violare presumat. (...)</i></p>	<p>Et, de fait, nous avons appris qu'aussi bien du temps de Sainte Odile que, d'après des récits anciens, toute la superficie du mont a toujours été réservée aux spirituels. Par conséquent, nous avons bien naturellement décidé de placer sous l'autorité de l'abbesse l'ensemble du mont cerné au-dessous par des <b>murs païens</b> ou <b>lui appartenant</b>. Mais, en plus, que personne ne s'avise d'y vivre ou d'occuper la montagne sans l'accord de l'abbesse. Et que personne ne viole, d'une quelconque manière, la paix perpétuelle décrétée par nous même pour ces lieux illustres.</p>
---	--

Enfin, la vie de Sainte Odile a fait l'objet d'une légende populaire, analysée par Sepet (1902), Gaillard (2018), Koehler (2018).

### Références

- Biller T. & B. Metz (1991). Anfänge der Adelsburg im Elsass in ottonischer, salischer und frühstauferischer Zeit. In : Burgen der Salierzeit, vol. 2, 245-284.
- Bullet J. B. (1753). Mémoires sur la langue Celtique : contenant 1. L'histoire de cette langue... : 2. une description étymologique des villes... ; 3. un dictionnaire celtique... Daclin, Besançon, vol. 1, 487 p. [Hohenburg, p. 235].
- Châtelet M. & J. Baudoux (2016). Le “ Mur païen ” du Mont Sainte-Odile en Alsace : un ouvrage du haut Moyen Âge ? L'apport des fouilles archéologiques. *Zeitschrift für Archäologie des Mittelalters*, 43-2015, 1-27.
- Emig C. C., 2018. Ostheim et l'origine toponymique et historique du village alsacien Ostheim (Haut-Rhin). *Nouveaux eCrits scientifiques*, NeCs\_03-2018, p. 1-13.
- Engelhardt C. M. (1818). Herrad von Landsperg, Aebtissin zu Hohenburg, oder St. Odilien, im Elsass, in zwölften Jahrhundert und ihr Werk: *Hortus deliciarum* - Ein Beitrag zur Geschichte der Wissenschaften, Literatur, Kunst, Kleidung, Waffen und Sitten des Mittelalters. Cotta, Stuttgart, 200 p.
- Gaffiot F. (1934). Dictionnaire latin-français. Hachette, Paris, 1702 p. [<https://www.lexilogos.com/latin/gaffiot.php?q=gentilis>]
- Gaillard M. (2018). Conte et hagiographie : étude sur la Vie de sainte Odile d'Alsace. *Revue belge de philologie et d'histoire*, 96, (1), 403-415.
- Grandidier P. A. (1787). Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de la province d'Alsace. Pièces justificatives. Levrault, Strasbourg, vol. 1 & 2 [Hohenburg, extraits des p. XV, LV, CCLXI-III].
- Hammer N. (2003). Die Klostergründungen der Etichonen im Elsass. Tectum, Marburg, 117 p.
- Heinsius M. (1968). Der Paradiesgarten der Herrad von Landsberg: ein Zeugnis mittelalterlicher Kultur- und Geistesgeschichte im Elsass. Alsatia, Colmar, 41 p.
- Koehler P. (2018). Sainte-Odile: Le Mont et les grâces. Cerf, Paris, 240 p.

- Le Minor J. M., Matt M. & P. Koehler (2011). Autour du duc Eticho, père de sainte Odile. Notes archéologiques sur quelques éléments conservés au Mont Sainte-Odile. *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, 54, 65-78.
- Lorenz O. & W. Scherer (1871). Geschichte des Elsasses von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart: Bilder aus dem politischen und geistigen Leben der deutschen Westmark. Berlin, Weidmann, 574 p.
- Mittelhochdeutsches Wörterbuch (2017), Mainzer Akademie der Wissenschaften, Akademie der Wissenschaften zu Göttingen, Universität Trier und in Göttingen, <http://www.mhdwb-online.de/> , consulté le 10 juin 2018.
- Pfister C. (1890-1892). Le duché mérovingien d'Alsace et la légende de Sainte-Odile. Suivis d'une étude sur les anciens monuments du Sainte-Odile. *Annales de l'Est*, 4e année - 1890, 433-465 ; 5e année - 1891, 392-447 ; 6e année - 1892, 27-119.
- Ruhlmann A. (1933). Le Mont Sainte-Odile (Alsace) pré- et protohistorique. *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 30 (3), 191-198.
- Sepet M. (1902). Observations sur la légende de Sainte Odile. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 63, 517-536.
- Steuer, H. (2012). Studien zum Odilienberg im Elsass. *Zeitschrift für Archäologie des Mittelalters*, 40, 27-69.
- Tegel W. & B. Muigg (2016). Dendrochronologische Datierung der Holzklammern aus der Heidenmauer“ auf dem Odilienberg (Ottrott, Elsass). *Zeitschrift für Archäologie des Mittelalters*, 43 (2015), 29-37.
- Wilsdorf C. (1967). Les Etichonides aux temps carolingiens et ottoniens. Actes du 89<sup>e</sup> Congrès National des Société savantes, Lyon 1964 in : *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1610) du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, année 1964, p. 1-33.
- Zumstein H. (1997). Fouilles au Mont Sainte-Odile au nord-ouest du plateau du couvent, 1967-1972. *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, 40, 57-69.

**Note bibliographique** : la plupart des publications citées ici sont disponibles sur le WEB, avec ou sans lien mentionné.

---

## Appendice

Bulle du 17 décembre 1050 du pape Léon IX - d'après Grandidier (1787), en fac-similé

(voir aussi Tableau 2).

DE L'HISTOIRE D'ALSACE.

CCLXI

### Tit. 410.

Anno 1050. 17. Decembris.

Bulla S. Leonis IX. Papae, quâ, consecrationem Ecclesiae Hohenburchensis ab ipso factam memorans, ejusdem Abbatiae bona & jura renovat ac confirmat.

*Ex Autographo Tabularii Episcopalis Tabernis Alsatensis. (a)*

**L**EO Episcopus, servus servorum Dei, Ecclesie Dei genitricis Marie, ubi requiescit corpus sancte virginis Odiliae, que dicitur Hohenburch, & per eam sanctimonialibus perpetuo inibi famulaturis perpetuam in Domino salutem. Visitantibus nobis pio respectu Alsatie partes contigit venisse Hohenburch, & cum nobis juste sit omnium ecclesiarum assidua sollicitudo, hec etiam intercessit benivola devotio & parentum nostrorum semper inibi devote famulantium & in Christo quiescentium debita constrinxit recordatio, ut prefatam Ecclesiam, quam velut incultam invenimus, spiritui sancto dedicaremus habitaculum. Quod ut oportebat, fecimus. (b) Ad quod videlicet templum in honore sancte Dei genitricis & sancti Nicolai dedicatum venerabilis Abba nomine Berta pro remedio anime sue & parentum suorum predium cum mancipiis, quod possidebat ad villam Arcenheim (c) dictam & apud Meinoldesheim, (d) Sahsenheim, (e) Uresheim, (f) Gersheim, (g) contradidit. Praeterea & nos statuimus, ut ad duo altaria quorum unum ad caput beate Odilie, alterum in majori ecclesia nemo celebret missarum sollempnia, nisi Episcopus ipsius diocesis & idonei ipsius Ecclesie ebdomadarii, & preterea quecumque venerit idonea persona, non tamen sine ipsius loci prelate, seu congregationis, si ipsa minime interfuerit, communi consensu & licentia. Insuper etiam altari sancte Odilie sacerdos religiosus cottidie ad ministrandum provideatur, qui etiam capellani officio in ministerio prelate digne fungatur. Et quia convenit nostro apostolico moderamini pia religione pollutibus benivola compassione succurrere, sicut in privilegiis habetur predecessorum nostrorum, ita & visum est nobis huic ecclesie & sanctimonialium inibi Deo famulantium desideriis congruum debere impertiri suffragium. Unde hoc nostre auctoritatis stabile concedimus & confirmamus privilegium, statuentes apostolica censura sub divini judicii obtestatione, ut prefata ecclesia predictum predium inviolabiliter obtineat, & quecumque a fundatoribus, seu ab aliis Christi fidelibus concessa sunt, sicut Rodes-

K k 3

heim, (h) Torolfesheim, (i) Avelsheim, (l) Sahfelsheim, (m) Bladensheim, (n) Scafersheim, (o) Ehenheim, (p) Illenchirchen, (q) Ingemarsheim, (r) Ehenheim, (s) Egensheim, (t) Sigoliesheim, (u) Alege, (x) Sunthufen, (y) Argersheim, (z) Scopfheim, (aa) Gersheim, (bb) Bercheim, (cc) Tullingen, (dd) falica terra ad S. Naborem, (ee) & que concedenda sunt, nemini liceat exinde aliquid imminuere, vel auferre, sed omnia sanctimonialibus inibi Deo famulantibus integerrima permaneant. Illud etiam confirmandum decrevimus, ut Abbatissa ipsius loci aliqua vita decedente sanctimonialia Abbatissam, que eis legitime presit, potestatem habeant sine disceptatione eligere. Sane ut de suis, si condignam religiosamque invenire potuerint, absque omnium contradictione eligant precipimus; si aliter, quo meliorem reperire potuerint, accipiant & electam consecratam Episcopo adducant; quae etiam subditas suas ab Episcopo consecrari in suo ordine faciat. Omnem namque aream montis, que tempore beate Odilie, sicut antiqua relatione accepimus, a solis spiritualibus possidebatur ita subdicere prefate Abbatissae decrevimus, scilicet ut omnem ipsum montem infra septa gentilis muri (ff) nullus hominum colere, aut possidere sine permissione Abbatissae audeat, nullusque aliqua inquietudine pacem perpetuo locis in illis a nobis indictam violare presumat. Preterea decernimus ut nullus cuiuscunque potestatis, seu conditionis sit, a prefata Ecclesia aliquid exigere potenter, aut violenter audeat, sed semper quieta & secunda in divinis laudibus consistat. Ipsa quoque Abbatissa bona monasterii nullo modo injusta libertate dispergat, sed ut fidelis dispensatrix summi Imperatoris omnia pauperibus Christi & utilitati Ecclesiae, non vanitati mundi, profutura diligenter colligat, prudenterque custodiat, ne ovibus Christi, quas spiritualiter & carnaliter pascere debet, temporalia desint pascua, ut liberius querant & inveniant eterna. Quod si non fecerit, & semel, aut bis vel ter communita incorrigibilis extiterit, judiciali censura coram ecclesia canonice deponatur, & utilior loco suo preponatur. Igitur ea auctoritate, qua S. Petri vice fungimur, irrevocabiliter confirmamus, ut nullus Imperator, nullus Rex, nullus Archiepiscopus, nulla alia magna parvaque persona contra hanc confirmationem aliquo modo venire pertemptet. Quicumque hoc fecerit, nostro apostolico anathemate percussus existat, donec humiliter resipiscat. Qui vero custodierit, vite eterne particeps efficiatur. Eodem quoque anathemate percussus existat, si quis ebdomadarios, sive aliorum sacerdotum Hohenburgensem Ecclesiam contentione, vel rebellionem gravare audeat. Ipsi etiam ebdomadarii nil in monte, praeter domos necessarias ab Abbatissa pro beneficio eis concessas, possideant. Amen. Data XVI. Kalend. Januarii, per manus Udonis Tullensis primicerii & sanctae Apostolice sedis cancellarii & Bibliothecarii, anno Domini Leonis IX. Pape II., indictione IV. (gg).

(a) Bullam hanc minùs rectè exhibent Galliae Christianae auctores, tom. 5. instrum. pag. 471. Albrecht *History von Hobenburg*, prob. pag. 8. atque Schoepflinus *Alsat. dipl. tom. 1. pag. 166.*

(b) Aliquot annis praecesserat altera hujus Ecclesiae dedicatio ab eodem papà Leone IX. sive Brunone, tunc Tallenti Episcopo, facta an. 1045., ut scribit auctor anonymus Fragmenti Historici, apud *Urstifium*, pag. 84.

(c) Artzenheim. (d) Meinolsheim. (e) Saffenheim. (f) Urfenheim. (g) Gerstheim. (h) Rosheim. (i) Durlisheim. (j) Avolsheim. (k) Sellsheim. (l) Blesheim. (m) Schaeferheim. (n) Ober-Ehnheim. (o) Illkirch. (p) Ingmarsheim vicus propè Ober-ehnhemium destructus. (q) Nider-Ehnheim. (r) Egisheim. (s) Sigolsheim. (t) Ell, sive Eley. (u) Sundhausen. (v) Ergersheim. (aa) Nider-Schopffen in Ortenaviâ. (bb) Gerstheim. (cc) Mittel-Bergheim. (dd) Dinglingen in Ortenaviâ. (ee) Sant-Nabor.

(ff) Murus ille adhuc hodie vocatur *Heyden-Maur*. Illum jam descripsimus suprà in Gallicâ Alsatiae Historiâ lib. 2. pag. 88. & 89.

(gg) Autographum hujus bullae ità sanum & integrum fuit servatum, quasi fuerit nostro aevò conscriptum. Pendet S. Leonis IX. bulla plumbea. Prima facies exhibet Apostolorum capita limbo cincta. Sanctus Paulus ad sinistram aspicientium collocatus designatur per has litteras: *SP.A.* Sanctus vero Petrus ad dextram eorum, qui crucem inspiciunt, positus distinguitur his Siglis: *SPE.* In averrà Bullae parte sic inscriptum est Leonis Papae nomen: *LEO PP.*